

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/02/2012

Réception par le Prefet : 22/02/2012

Publication : 24/02/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-2-6-2

Séance du vendredi 17 février 2012

PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX 2011 ET 2012 CHAPITRE 204 ASSAINISSEMENT C213 ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE C212

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2010-4-6-5 du Conseil Général du 8 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 - Eau (C01),
- VU la délibération n° 2011-5-6-4 du Conseil Général du 8 décembre 2011 relative au Budget Primitif 2012 - Eau (C01),
- VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, en dates des 24 juin 2011, 19 septembre 2011 et 24 janvier 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire aux programmes d'Assainissement 2011 et 2012 les opérations figurant en annexes au rapport, ce qui induit au titre des :
 - Programme 2011 : un montant de subventions de 72 150 € pour l'Assainissement et de 37 640 € pour l'Alimentation en Eau Potable,
 - Programme 2012 : un montant de subventions de 1 076 029 € pour l'Assainissement.

Les subventions seront imputées aux programmes C213 et C212, Chapitre 204 – Nature 204142 – Fonction 61.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service Eau Epuration Equipements ruraux

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 FÉVRIER 2012

Assainissement
PROGRAMME 2011

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04582	BREITENBACH Rues Brechenmacher et Liesenmissweg	277 500,00	26%	72 150,00
			Total	72 150,00

Assainissement
PROGRAMME 2012

Annexe 2

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04536	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Traversée de Waldighoffen	374 300,00	20%	74 860,00
AST04601	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Assainissement rues de Delle, du Stade, Charles de Gaulle, du Tilleul à Muespach-le-Haut	507 300,00	30%	152 190,00
AST04600	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Assainissement rue de Jettingen à Steinsoultz	75 000,00	29%	21 750,00
AST04599	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Equipements de régulation du bassin d'orage de Waldighoffen	92 600,00	20%	18 520,00
AST04596	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Assainissement rues de 1er septembre (trches 1 et 2) et de la Montagne à Muespach	754 900,00	28%	211 372,00
AST04534	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Rue Principale à Roppentzwiller	427 500,00	13%	55 575,00
AST04598	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Assainissement rues de Bouxwiller, Luppach et de l'Ill et régulation au BO à Durmenach	337 800,00	29%	97 962,00
AST04597	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Assainissement rue de Bouxwiller à Durmenach	50 000,00	29%	14 500,00
AST04560	SIVOM DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE Réhabilitation de la station d'épuration de Pulversheim et bassin de pollution	2 146 500,00	20%	429 300,00
			Total	1 076 029,00

**Alimentation en Eau Potable
PROGRAMME 2011**

Annexe 3

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AEP03768	GUEBERSCHWIHR Aménagement des installations d'alimentation en eau potable	188 200,00	20%	37 640,00
Total				37 640,00